

**LICENCE 3 & MASTER 1****Valider votre candidature en MSG**

*1- Télécharger un dossier de candidature sur [www.iaelille.fr](http://www.iaelille.fr) (espace candidats)*

Pour valider votre candidature vous devez procéder à une double inscription internet.

*2- Vous connecter sur [www.iaelille.fr](http://www.iaelille.fr) (espace candidats).*

Ceci se fait en **2 temps** : une pré-inscription (vous recevrez un mail validant celle-ci ; vous avez ensuite 15 jours pour la confirmer).

Retournez ensuite sur le site [www.iaelille.fr](http://www.iaelille.fr) pour compléter votre fiche de candidature. Vous pouvez postuler à plusieurs formations de l'IAE sur un même formulaire. Par contre, rapprochez-vous de chaque secrétariat pour connaître les modalités d'inscription.

N'oubliez pas d'indiquer votre identifiant SIM (cf ci-après) et si vous postulez en filière initiale ou alternance (1 seul choix possible).

**VALIDEZ VOTRE INSCRIPTION.**

DATE LIMITE D'INSCRIPTION INTERNET : 06 MAI 2010 MINUIT

Tout candidature internet incomplète ou non validée entraînera une non-prise en compte de celle-ci et donc également une non prise en compte de votre dossier de candidature.

A vous de vous assurer que votre candidature internet est bien complète et valide avant le 06 mai 2010.

*3- Vous inscrire à une session du Score IAE-Message.*

En effet, depuis janvier 2009 le Score IAE-Message est demandé comme élément constitutif de votre dossier de candidature (en remplacement de l'épreuve MesSaGe).

Vous devez donc vous connecter sur le site [score.iae-message.fr](http://score.iae-message.fr) et choisir une session et un centre de passage.

Le SIM est un test d'aptitude aux études de gestion.

L'IAE de Lille propose 4 sessions en 2010 : le 20 mars, le 24 avril, le 04 mai et le 29 mai. Les épreuves se déroulent sur le site de l'Université Lille 1 (Campus de Villeneuve d'Ascq).

La session du 28 août ne permettra pas une admission pour la rentrée 2010 mais 2011.

Vous avez également la possibilité de passer l'épreuve dans les autres centres en France et à l'étranger.

Si vous avez passé une épreuve du SIM en 2009, les résultats obtenus sont valables 2 ans. Vous n'êtes pas obligés de repasser l'épreuve cette année.

Pour plus d'informations, consultez le site [score.iae-message.fr](http://score.iae-message.fr)

*4- Retourner le dossier complété au plus tard le 10 mai **DANS NOS LOCAUX***

Votre dossier de candidature doit nous parvenir, dûment complété et accompagné de la totalité des pièces demandées (à l'exception uniquement de l'attestation de réussite de l'année en cours, du dernier relevé de notes du semestre en cours et des résultats au SIM pour les candidats passant l'épreuve en mai 2010), au plus tard le 10 mai **dans nos locaux**.

**Tout dossier nous parvenant incomplet ou en retard ne sera pas pris en compte.**

Un accusé de réception vous sera envoyé sous 3 semaines à date de réception.

**Suivre votre candidature en MSG**

Vous pouvez suivre l'évolution de votre candidature en vous connectant sur votre fiche personnelle dans l'espace candidats du site de l'IAE de Lille. (réception du dossier, pièces en attente, admissibilité, entretien, admission,...).